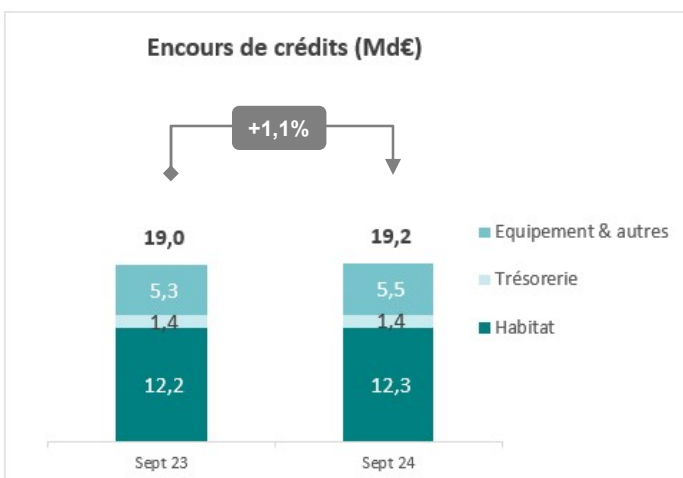
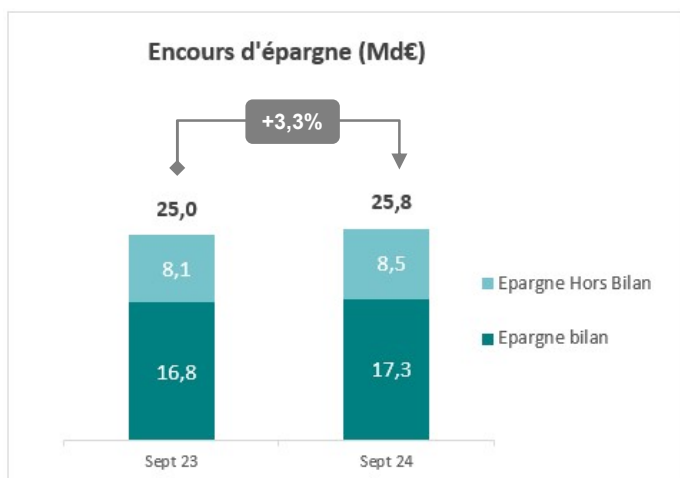


En 2024, le Crédit Agricole Alpes Provence poursuit son engagement mutualiste au service des clients et de la société

Une activité de banquier, investisseur et conseil utile pour accompagner la croissance et les transitions du territoire
Une résilience financière avérée du modèle d'affaires et des ambitions de développement confortées
Une qualité de l'actif qui se maintient et un renforcement global du niveau de couverture qui se poursuit
Un bilan de liquidité solide et une solvabilité très au-delà des exigences prudentielles

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence, réuni le 29 octobre 2024, a arrêté les comptes au 30 septembre 2024.

L'engagement de toute une banque au service de l'économie du territoire



Au 30 septembre 2024, dans un environnement économique et de marché revêtant toujours de nombreuses incertitudes (croissance, politique monétaire, situation politique et ses conséquences économiques), **la Caisse régionale a poursuivi l'accompagnement volontariste du développement du territoire et les investissements de ses acteurs économiques dans une perspective de long terme** tant s'agissant des financements qu'en matière de gestion de l'épargne et de la protection globale des personnes et de leur patrimoine. Depuis le 1^{er} janvier 2024, ce sont ainsi 31 300 nouveaux clients qui ont fait confiance à la Caisse régionale et **4 900 projets habitat locaux qui ont été accompagnés par la Caisse régionale**.

Ainsi, l'accompagnement des investissements de tous nos clients permet de **faire croître de 0,6% l'encours de crédits à l'habitat et de 3% l'encours de crédits d'équipement**. Par ailleurs, sous l'effet d'une offre diversifiée et largement fléchée, distribuée dans une démarche de conseil personnalisé, **l'encours de collecte progresse de 3,3 % sur un an** dont 12,3% sur les livrets réglementés et 4,8 % sur la collecte monétaire¹.

Enfin, la Caisse régionale a poursuivi le **développement de l'équipement de ses clients, en produits d'assurance** dont le portefeuille de contrats **a progressé de 3,5 %** depuis septembre 2023, **comme en moyens de paiement (+2,8%)**.

Malgré un contexte incertain, un modèle d'affaire résilient sur un territoire à potentiel

En M€	Comptes consolidés IFRS			Comptes individuels FR		
	Sept 2023	Sept 2024	Evolution sur 1 an	Sept 2023	Sept 2024	Evolution sur 1 an
Produit Net Bancaire	359,8	378,8	+5,3%	345,0	363,0	+ 5,2%
Charges de fonctionnement	-214,4	-214,6	+0,1%	-211,6	-213,4	+ 0,8%
Résultat Brut d'Exploitation	145,4	164,3	+12,9%	133,3	149,6	+ 12,2%
Coût du risque	-27,8	-30,5	+9,7%	-27,4	-29,0	+6,0%
Résultat Net	106,4	117,8	+10,6%	79,8	94,7	+ 18,7%
Total Bilan	26 723	26 283		26 385	25 757	

¹ Collecte monétaire à vue ou à terme

Dans les **comptes individuels** de la Caisse Régionale, le **Produit Net Bancaire s'élève à 363,0 M€**. Toujours pénalisé par l'impact négatif de la hausse des taux sur la marge (augmentation de la charge de refinancement, renchérissement de la collecte clientèle), le PNB bénéficie toutefois de la dynamique d'équipement de nos clients pérennisant la croissance des commissions nettes de rétrocession (+2,6 % vs. septembre 2023). Le PNB affiche ainsi une hausse de 5,2%, et sous-tend la **préservation du pouvoir d'achat des ménages emprunteurs** en leur garantissant la **stabilité du prix de leurs crédits à taux fixe**.

En vision consolidée et sous les mêmes effets, **la dynamique de revenus est très similaire (+5,3 %)**.

Bénéficiant notamment de la baisse des cotisations FRU et FGDR (-3,4 M€ vs. septembre 2023, -4,6 M€ en IFRS sous l'effet IFRIC 21)², la hausse des **charges de fonctionnement** est limitée (+0,8%). Néanmoins, la Caisse Régionale poursuit une politique ambitieuse de partage de valeur (charges de personnel en hausse de 4,6 %).

Le **coût du risque** est en légère hausse vs. septembre 2023 (-29 M€ en 2024 vs. -27.4 M€ en 2023), en lien avec **un renforcement de la couverture des créances B1 et B2** (dotation de 18,5 M€ à fin septembre 2024 vs. dotation de 6,9 M€ à fin septembre 2023), portant les provisions IFRS 9 à 231 M€ (soit 1,20% de l'encours). **Incidence moindre des provisions individuelles** de la Caisse Régionale (dotation 11 M€ à fin septembre 2024 vs. dotation de 20.2 M€ à fin septembre 2023).

Par ailleurs, alors que les défaillances d'entreprises en France sont orientées à la hausse, le taux de l'encours crédit en défaut reste à un niveau faible (1,71 % au 30/09/2024 vs 1,63 % au 31/12/23). Avec un taux de couverture de 53,5%, la Caisse Régionale maintient un niveau élevé de couverture des risques. Au global, le niveau de provision constitué au titre du risque de crédit s'élève à 406,3 M€, auxquelles s'ajoutent 112,2 M€ de Fonds pour Risques Bancaires Généraux (dotation de 5 M€ au 30/09/2024) reconnu en normes françaises portant le **niveau de couverture global de l'actif clientèle à 2,71 % (vs. 2,57 % au 31/12/2023)**.

Après prise en compte de la charge fiscale, le **Résultat Net individuel s'élève à 94,7 M€ (+18,7 % vs. septembre 2023)**.

Les **comptes consolidés** en normes IFRS intègrent les résultats des entités consolidées ainsi que les retraitements propres aux normes IFRS. Le **Résultat Net part du groupe aux normes IFRS s'élève à 117,8 M€ (+10,6 % vs. septembre 2023)**.

Une structure de bilan saine et solide

La Caisse Régionale a constitué un **bilan de liquidité solide** permettant de répondre aux besoins de financement de ses clients. Le ratio de liquidité Bâle 3 (LCR) s'élève 106,8 % au 30 septembre 2024.

Avec un **ratio de solvabilité global de 20,44 % au 30/09/24**, niveau largement supérieur aux exigences réglementaires (SREP – 11%), la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence possède une assise de solvabilité extrêmement solide.

Le Certificat Coopératif d'Investissement (CCI)

Le détachement de dividende du **Certificat Coopératif d'Investissement** Alpes Provence sur les résultats de 2023, et distribué le 23 avril 2024, est de 3,72€ (vs 4,07 € en 2023). Le CCI se valorisait à 72€ au 30 septembre 2024.

Perspectives

Dans un environnement économique toujours incertain, le Crédit Agricole Alpes Provence, Banque Coopérative, accompagne chacun de ses clients dans une perspective de temps long. Toutes les équipes de la Caisse Régionale sont mobilisées pour soutenir l'économie du territoire, développer sa croissance et se positionner comme un moteur de ses transitions (économiques, sociétales et environnementales). La Caisse Régionale, aux côtés de ses clients, diversifie ses activités et conforte ses outils pour conseiller, financer et protéger tous les acteurs du territoire : particuliers, professionnels, agriculteurs, entreprises et collectivités.

Dans le cadre d'un « Pacte Coopératif Territorial » à dimension sociétale et environnementale, l'Assemblée Générale de la Caisse Régionale a attribué en 2024 près de trois millions d'euros répartis par tiers à la Fondation Crédit Agricole Alpes Provence, à ses fonds de dotation CAAP INNOV ECO et CŒUR TERRITOIRE pour le soutien au développement et à l'innovation économique et à des actions de soutien spécifiques conduites sur le territoire.

Fidèle à ses valeurs, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence continuera d'agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société, avec la force de son modèle de banque régionale coopérative et mutualiste.

NYSE Euronext Paris - Eurolist compartiment C - ISIN : FR0000044323
Responsable de l'Information Financière : Mathieu BOURGES (Directeur Financier)
E-mail : mathieu.bourges@ca-alpesprovence.fr
L'ensemble des informations réglementées sont disponibles sur le site internet www.ca-alpesprovence.fr

² L'analyse des structures des revenus et charges est issue des données de gestion